



Mon Département

JUIN 2020 // N°9

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

L'accent
Catalan

Le Service Public Départemental toujours mobilisé & solidaire



P. 5

Concertation citoyenne
Le Département lance un concours
de projets pour les jeunes



P. 6

Rencontre avec Aurélie Robic,
directrice du Secours populaire
français des P.-O.



P. 8

Català
Un nouveau site internet de
référence pour faire vivre le catalan

El català
ens hi posem!
On s'y met!



S'il était encore nécessaire de le démontrer, la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 prouve combien le Département est utile à la vie des habitantes et habitants des Pyrénées-Orientales. Cette période de crise a mis en exergue la capacité de notre collectivité départementale, en urgence, à innover, en mobilisant les solidarités, en fédérant les initiatives, en développant de nouveaux outils. Et toutes ces actions, nous les menons en faveur des personnes isolées, âgées, en situation de précarité, de handicap et pour les jeunes mineurs protégés. En cette période de crise, les secteurs publics et privés peuvent compter sur l'appui du Département, qui vient de voter, avec sa Majorité, un fonds de 1,5 M€, le fonds L'OCCAL. Avec la Région, c'est près de 3 M€ qui sont ainsi dégagés pour soutenir les acteurs du tourisme et des loisirs, du commerce et de l'artisanat. Nous encourageons aussi l'investissement dans les territoires et c'est plus de 7 M€ que nous développons avec les communes et les intercommunalités dans leurs projets d'aménagement. C'est de l'emploi local pour les entreprises et les services. et à l'aube de la saison estivale, avec l'Agence de développement touristique, nous sommes présents aux côtés des acteurs du tourisme et des loisirs pour que nous passions tous et toutes de bonnes vacances dans les P-O. C'est ensemble que nous trouvons des solutions.

Hermeline Malherbe

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

RN 116 : Hermeline Malherbe réclame un plan d'action stratégique

Fermée depuis février 2020 après les dégâts causés par la tempête Gloria, la route nationale 116 est ouverte - en alternat - à la circulation depuis le 19 mai. Une bonne nouvelle pour tous les habitants, les acteurs économiques, les élus de Cerdagne, du Capcir et du Haut-Conflent tant cet axe est majeur pour la vie et l'équilibre même du département. Lors de ce moment officiel, la Présidente du Département, Hermeline Malherbe, a salué le travail réalisé et a demandé que l'État engage rapidement un grand plan d'action pour la RN 116. Celle-ci pourrait rouvrir à double sens en juillet.



Hermeline Malherbe a effectué une visite de fin de chantier des travaux de la RN 116 le 19 mai sur le site du Pallat à Sauto, aux côtés du préfet Philippe Chopin, du sous-préfet de Prades, Dominique Fossat et de nombreuses et nombreux élus.

Après Covid-19 : pour une autre relation État - Départements

Aux côtés de 19 autres Présidents de Départements de gauche, Hermeline Malherbe a signé une tribune appelant le Président de la République à une autre gouvernance entre l'État et les collectivités locales. Les signataires réclament entre autres plus de décentralisation, de dialogue, moins de contraintes financières imposées et plus de latitude pour expérimenter de nouveaux dispositifs tels que l'expérimentation du revenu social de base, afin de faire face à la crise et ainsi poser les fondations de ce que pourrait être un nouveau pacte social. Lire la tribune sur lejdd.fr

RETOUR SUR

IMAGES
Un masque pour chaque habitant


Le Département, engagé en première ligne face au Covid-19, s'est engagé à ce que chaque habitant du territoire soit équipé d'un masque réutilisable. Dans les semaines à venir, toutes les communes seront livrées et pour celles qui comptent plus de 5 000 habitants, la distribution se fera directement dans les boîtes aux lettres. En photos ci-dessus : des masques ont été distribués le 30 mai dernier dans les hauts-cantons auprès des Maires de Saillagouse, Formigüères et Prades et le 5 juin à Saint-Paul-de-Fenouillet, en présence de la Présidente Hermeline Malherbe et des Conseillers départementaux et Maires Charles Chivilo, Toussainte Calabrèse et Lola Beuze. Les distributions de masques vont continuer tout au long du mois de juin.

Session du 8 juin

Les élus ont voté
" Nous sommes la première collectivité du département à participer à la relance par l'investissement "

Du fait des mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire, la session de l'Assemblée départementale s'est à nouveau tenue en visioconférence le 8 juin dernier. 38 rapports étaient à l'ordre du jour.

Relance après le Covid-19 : 1,5 M€ en soutien aux petites entreprises

Le secteur du tourisme et des loisirs, 1^{re} économie du département, est très fortement touché par la crise liée à l'épidémie du Covid-19, comme les secteurs du commerce, du BTP, de l'artisanat, de l'agriculture, les associations du tourisme social et solidaire. Le Département s'engage, aux côtés de la Région et en lien avec les EPCI, à la création d'un fonds L'OCCAL pour soutenir les petites entreprises des P-O.



« Le Département se mobilise avec rapidité et efficacité pour soutenir fortement les microentreprises du département et leurs salariés afin de garantir la relance et l'emploi. L'Assemblée départementale a donc voté sa participation à hauteur de 1,5 M€ au Fonds L'OCCAL. Ce Fonds est unique en France. En partenariat avec la Région, les EPCI et la Banque des territoires, il va permettre d'aider concrètement des petites et toutes petites entreprises à la trésorerie par des avances remboursables prioritairement et à faire face aux investissements sanitaires. Ce programme, entré en vigueur depuis le 1^{er} juin et rétroactif à partir du 14 mars, s'applique jusqu'au 31 décembre prochain. »

Michel Moly,
1^{er} Vice-président du Département



« Cette crise sanitaire et sociale montre l'utilité des Départements et des communes, du coup il faut dénoncer le caractère aléatoire de leurs recettes. Toutefois, notre groupe votera positivement pour ce compte administratif, car nous avons travaillé en amont et réussi à faire face dans le fonctionnement à la situation imposée par le Covid-19, notamment en matière de solidarités. Dans le même temps, nous n'avons pas baissé le niveau d'investissement et ainsi soutenu l'économie départementale notamment le BTP. Nous avons aussi commencé à répondre aux demandes exprimées par les habitants pendant la démarche de concertation citoyenne. L'asphyxie financière des Départements ne peut plus continuer. Il faut militer pour que les futurs gouvernements donnent aux collectivités territoriales la capacité d'avoir des recettes dynamiques pour pérenniser leurs capacités de fonctionnement et d'investissement. »

Nicolas Garcia,
Vice-président du Département

Compte administratif 2019 : une bonne gestion à la base d'un plan d'investissement réaliste et concret


« Le Département, depuis plus de 20 ans, s'inscrit dans une démarche dynamique de gestion active de la dette et de maîtrise de son endettement. Du fait de la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et du dynamisme de ses recettes, le compte administratif 2019 est positif et a permis de répondre aux objectifs fixés par la Majorité tels que le soutien réaffirmé aux pompiers avec une participation en hausse de près de 5%, la mise en œuvre du plan Enfance avec des moyens supplémentaires et l'engagement du plan d'investissement de 500 M€ caractérisé par une augmentation de l'investissement de plus de 28% dès 2019 par rapport à l'exercice 2018. L'épargne nette de l'institution est de 58,1 M€. La capacité de désendettement du Département est de 2,25 années et le niveau d'endettement de notre collectivité par habitant est de 336 € contre 561 € pour la moyenne des départements de notre strate. »

Robert Garrabé,
Vice-président du Département en charge des Finances

Développement durable : programme d'actions 2020-2021

Le Département poursuit son action en faveur du développement durable : il va mettre en place un incubateur dédié à l'adaptation au changement climatique et à la conception d'un nouveau type d'habitat alliant qualité de vie et économie foncière afin de limiter l'étalement urbain.



« Le Département n'est pas qu'un simple acteur, mais il est moteur dans le domaine du développement durable car il fédère toutes les forces vives : élus locaux, acteurs socioprofessionnels et les citoyens. Les actions engagées par les collectivités sont de plus en plus nombreuses et contribuent à un nouveau mode de développement sur notre territoire. »

Martine Rolland,
Vice-présidente du Département en charge de l'Environnement et des Énergies renouvelables

Et aussi... Dans la continuité des 30 engagements pris à la suite de la concertation citoyenne, le Département lance un nouvel appel à projets « Développons les espaces numériques et de services partagés dans les P-O. » Le Département soutient Visa pour l'image à hauteur de 50 000 € et remettra le prix Visa d'Or News.



Le Département mobilisé durant la crise

Des mesures inédites, certaines mêmes innovantes, ont été prises pour continuer d'assurer les missions essentielles et pour maintenir le lien avec les habitants.

Dès l'annonce du confinement, il a fallu être réactif. Le Département a immédiatement réorganisé tous ses moyens vers un seul objectif : assurer la continuité du service public, tout en protégeant agents et usagers. Les accueils sociaux sont ainsi restés ouverts, ce qui n'a pas été le cas sur le territoire régional voire national. 4 300 personnes ont été reçues dans les Maisons sociales de proximité (MSP) et plus de 12 700 ont été accompagnées par téléphone. « Dès que nous avons pu mettre en place les mesures sanitaires nécessaires, nous avons réactivé un maximum de services, en commençant par la Protection maternelle et infantile (PMI), précise Olivier Estève, directeur des MSP de la Têt. La période a été éprouvante, mais les agents

ont su s'adapter aux contraintes ! » La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), l'Aide sociale à l'enfance, les structures d'accueil de l'enfance en danger, tous ont continué de fonctionner. Le Département a bien sûr réagi à la crise avec de nouvelles mesures, comme la distribution de colis alimentaires avec le Secours populaire, qui a permis d'aider 430 familles, ou l'attribution de 1 300 aides d'urgence pour les personnes les plus en difficulté. 209 000 masques ont été distribués dans les établissements pour personnes âgées ou handicapées, 10 collèges sont restés ouverts afin d'accueillir les enfants des personnels indispensables, les services des routes ont assuré l'entretien des infrastructures... Cette crise l'a prouvé : aujourd'hui plus que jamais, le service public reste essentiel.

Les espaces numériques, un nouveau service du Département

Dans les Maisons sociales de proximité (MSP) de Perpignan, des volontaires en service civique aident les usagers dans leurs démarches administratives en ligne.

Faire une déclaration à la CAF, demander une attestation Pôle Emploi, créer un compte Ameli... Ces actes numériques, aujourd'hui indispensables, semblent anodins. Pourtant, ils ne sont pas à la portée de tous. « Certaines personnes n'ont pas d'ordinateur chez elles et ne savent pas exécuter les gestes de bases : utiliser la souris, imprimer un document... » confirme Martin, 19 ans, en service civique au Département. Face à ce besoin, un nouveau service départemental est lancé : les espaces numériques. Ouverts depuis le 1^{er} mars* dans les MSP Foch et la Majorquine, ils mettent à disposition de tous du matériel informatique

pour réaliser leurs démarches administratives et surtout leur proposent un accompagnement par des jeunes en service civique. « Nous sommes là

pour aider les personnes, mais sans faire à leur place, détaillent Adda et Sarah, qui ambitionnent tous deux de travailler dans le social. L'objectif est

de rendre les usagers autonomes, pour qu'ils puissent à l'avenir réaliser leurs démarches seuls. » Des publics de tous les âges sont concernés. La fréquentation des espaces numériques ne cesse d'ailleurs d'augmenter et le Département travaille à l'ouverture de nouveaux lieux dans les prochains mois, dont un troisième à Perpignan, au sein de la MSP Saint-Martin.

* Avec une interruption pendant le confinement.



En pratique

Les espaces numériques sont accessibles à tous, gratuitement et sans rendez-vous, du lundi au vendredi (9 h - 11 h et 14 h - 16 h).

Hôtel Covid : les P.-O. pionnières

Le Département a participé à la mise en place des 10 centres de consultation Covid-19 des Pyrénées-Orientales, dont plusieurs ont pu être installés dans ses Maisons sociales de proximité. Il s'est également impliqué dans la création d'un centre d'hébergement pour les personnes présentant des risques de contagion, dit Hôtel Covid, initiative pionnière dont l'idée a ensuite été reprise dans d'autres départements.

Allopsychologuecd66 à votre écoute jusqu'à fin juin

Pendant le confinement, le Département a su innover pour maintenir le lien avec les publics vulnérables. La plateforme Collectif solidaire a ainsi été créée pour contacter les personnes âgées et handicapées sur le territoire et s'assurer de leur situation. En moins d'un mois, du 20 avril au 15 mai, 53 agents volontaires du Département ont passé plus de 5 000 appels. Une plateforme d'écoute, Allopsychologuecd66, a également été mise en place. Huit psychologues du Département se relaient pour offrir un espace d'écoute et d'échange aux habitants, jusqu'à la fin du mois.



Le Département accompagne la reprise des activités scolaires dans les collèges



Le 15 mai dernier, Hermeline Malherbe, Présidente du Département et Marie-Pierre Sadourny, Conseillère départementale en charge de l'Éducation et des Collèges ont rencontré les agents et les équipes pédagogiques du collège Pierre-Moreto de Thuir.

Depuis le 18 mai, 3 000 collégiens de classes de 6^e et de 5^e ont repris le chemin de l'école au sein des 31 collèges publics du département, soit un tiers des effectifs. Proximité, réactivité, accompagnement au-delà de ses compétences obligatoires, le Département déploie une action volontariste depuis le début de la crise liée au Covid-19.

« **D**ès l'annonce du confinement, 10 collèges ont été pôles d'accueil pédagogiques pour les enfants des soignants, des forces de sécurité, des enseignants mobilisés... Les agents du Département ont donc toujours été sur le terrain pour assurer le nettoyage notamment, permettant ainsi d'appliquer le protocole sanitaire particulier imposé », explique Marie-Pierre Sadourny, Conseillère départementale en charge de l'Éducation et des Collèges. L'accompagnement des familles pour le numérique est aussi au cœur des préoccupations du Département. « Pour que l'enseignement à distance ne s'accompagne pas d'une fracture numérique, nous avons dû équiper 280 familles en box 4G et distribuer 700 tablettes numériques afin que leurs élèves puissent se connecter et poursuivre leurs appren-

tissages dans les meilleures conditions possible », ajoute la Conseillère Départementale soulignant la persévérance de la collectivité pour assurer une cohérence, une continuité et une pérennité du projet tablettes numériques et, in fine, pour accompagner la réussite éducative des collégiens. Dès l'annonce du déconfinement, le Département a travaillé à la mise en place du plan de reprise d'activité des collèges. Ce plan a été conçu en lien étroit avec les services de l'Éducation nationale. Chaque acteur a été consulté, entendu et informé afin de garantir la sécurité sanitaire de tous au sein des établissements tout en s'assurant d'offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage. « Chaque salle est désinfectée tôt le matin et plusieurs fois dans la journée. Le Département attribue également des dotations exceptionnelles d'accompagnement pour que

les collèges disposent de masques, de gants, de gels, de rubanises en quantité suffisante et que toutes les salles soient équipées en gel hydroalcoolique. Nous venons d'ailleurs de passer une commande de 1 000 bidons de 5 litres pour la période de mai-juin. En lien avec les établissements, nous avons travaillé sur la mise en place de protocoles de désinfection des salles, des sanitaires et des espaces de restauration », explique l'élue. Côté restauration justement, plus de la majorité des établissements ont fait le choix de proposer aux élèves des repas froids de qualité préparés par l'UDSIS*. Avec la reprise pour les collégiens des classes de 4^e et de 3^e, les services départementaux s'adaptent en permanence et se projettent déjà sur l'échéance de septembre pour une rentrée scolaire 2020-2021 la plus sereine possible.

* Union départementale scolaire et d'intérêt social.

Concours Buzzons contre le sexisme : une pluie de prix



Bravo au Club féministe du collège P. Fouché d'Ille-sur-Têt qui s'est particulièrement illustré cette année au concours « Buzzons contre le sexisme », puisque les collégiens et collégiennes ont reçu pour leur vidéo le Prix départemental, le 1^{er} Prix Occitanie ainsi que le 2^e Prix national (dans la catégorie moins de 15 ans) ! L'ALAE Jordi Barre (Accueil de loisirs associés à l'école) de Perpignan a également remporté le 3^e prix Occitanie, catégorie extra-scolaire, pour sa vidéo intitulée « Le débat », également honorée du prix du public au concours départemental. Le concours « Buzzons contre le sexisme » est organisé chaque année par le Département dans le cadre de la Semaine des droits des femmes, du 2 au 13 mars derniers. Retrouvez les vidéos sur la page Facebook du Département.

[leDépartement66.fr](https://www.facebook.com/leDepartement66)

Un nouveau label pour la Réserve marine

La Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, gérée par le Département, rejoint la liste des Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM). Le réseau ASPIM maille toute la mer Méditerranée afin de protéger sa biodiversité et les écosystèmes menacés. Il n'y en a que 5 autres en France. La Réserve accueille aujourd'hui 1 200 espèces animales et 500 végétales, dont plusieurs sont protégées. Le travail continue pour le Département et la réserve, qui préparent actuellement le nouveau plan de gestion du site.



Les sites naturels sont rouverts

De Paulilles jusqu'aux Bouillouses, les sites du Département sont de nouveau accessibles* aux visiteurs.

Le site de Paulilles accueille le public depuis le 21 mai. Un sens de circulation y a été aménagé afin d'éviter le croisement des visiteurs, et un point d'accueil est installé devant la Maison de site, momentanément fermée. L'atelier des barques est ouvert, et les visites guidées du site reprendront bientôt en groupe limité. Le sentier sous-marin de Peyrefitte ouvrira le 1^{er} juillet (sans location de masques et tubas). Le site du lac de la Raho



Le site du lac de la Raho

est rouvert, mais il faudra patienter jusqu'au 22 juin pour l'ouverture habituelle de la baignade. À la montagne, le lac des Bouillouses est aussi accessible (sorties kayak et rando en effectif limité) ; le point info est ouvert et des navettes seront en service le week-

end du 20 et 21 juin, et tous les jours jusqu'à fin août à partir du 27 juin, dans le respect des règles sanitaires.

+ D'INFOS SUR [leDépartement66.fr](https://www.ledepartement66.fr)

* Important : des panneaux d'information sur les gestes barrières sont affichés aux abords des sites. Pour l'heure, les regroupements sont limités à 10 personnes.

Concertation citoyenne : le Département lance un concours de projets pour les jeunes

Le Département invite les jeunes des P.-O. à participer à un concours de projets innovants pour la vie du territoire. Prenez la parole !

Tu as entre 16 et 25 ans, tu as envie de t'engager pour l'avenir de ton département ? Voté le 8 juin, ce concours de projets est lancé. « L'objectif est de permettre à des jeunes citoyens de soumettre des projets innovants pour le territoire dans différents domaines comme le sport, l'éducation, la culture, les solidarités, la citoyenneté... », explique Édith Pugnet, Conseillère départementale en charge de la Jeunesse. Il s'agit de favoriser l'implication des jeunes dans la décision politique locale en valorisant leur créativité et leurs besoins », ajoute l'élue. Un travail d'appui technique sera engagé par les services du Département pour travailler, vérifier la faisabilité et passer de l'idée au projet. Les projets retenus seront ensuite soumis au vote en ligne de la population et financés par le budget d'investissement du Département*. Ce concours de projets s'inscrit dans le plan d'investissement de 500 M€ (sur 4 ans) voté par l'Assemblée départementale le 22 juillet 2019. Déposez vos projets en ligne et retrouvez toutes les infos sur :

www.imaginelesPO.fr

* Une enveloppe de 100 000 € en investissement est ouverte.

En savoir plus

Mission Concertation Citoyenne et Services au Public innovants
E-mail : vincianne.laurent@cd66.fr / Tél. 04 68 85 82 72



Imagine les P.-O. : la concertation continue !

Engagé depuis 2019 dans une démarche de concertation citoyenne « Imagine les P.-O. », le Département souhaite donner la parole à tous afin de construire l'avenir des Pyrénées-Orientales. Après un premier Atelier citoyen le 4 février dernier sur le thème des « mobilités de demain », le Département invite les habitants à un vote en ligne afin de choisir la localisation des 26 prochaines aires multimodales et de covoiturage du département. Villefranche-de-Conflent, Tresserre, Perpignan, Argelès-sur-Mer..., le Département vous invite à voter pour l'aire de votre choix et ainsi à participer directement aux attentes citoyennes et à l'élaboration des politiques publiques. Par ailleurs, dans le cadre d'un plan de communication élaboré par le Département et l'Agence de développement touristique, « Prenons nos vacances dans les P.-O. », le Département vous invite à participer également à un autre questionnaire concernant vos attentes pour les vacances cet été dans les P.-O. L'objectif étant de mieux connaître les attentes des habitants dans l'objectif de proposer des offres touristiques adéquates. Le questionnaire sur tourisme-pyreneesorientales.com/nos-vacances-dans-les-po Prenez la parole !



Avec rando66.fr, vos sorties en un clic

Pour ce printemps déconfiné, une bonne balade dans la nature est devenue vitale ! Le nouveau site du Département réunit 126 propositions d'itinéraires à pied ou à VTT, et toutes les infos pour bien en profiter.

Chaussures aux pieds, sac à dos bouclé... et smartphone à portée de main ! Avec Rando66.fr, vous voilà paré pour partir en randonnée dans les Pyrénées-Orientales. Le nouveau site du Département vous permet de préparer vos sorties en quelques clics. Il suffit de sélectionner le type de balade qui vous intéresse, et les itinéraires sont localisés sur une carte du département. Vous pouvez alors découvrir les fiches randonnées et les télécharger sur votre smartphone, afin d'y accéder même sans connexion. Toutes les infos sont là : durée, dénivelé, niveau de difficulté, balisage, points d'intérêt patrimoniaux... Et bien sûr le détail du circuit, accompagné d'une carte topographique. La visualisation 3D est même

possible ! Lancé le 26 mars dernier, rando66.fr va constituer une base de données unique des itinéraires de tout le territoire, sous l'impulsion du Département, chargé du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Il l'alimente d'ailleurs déjà avec les 1 000 km de sentiers GR® et GRP®* dont il a la responsabilité. Le Département mettra ensuite cet outil à la disposition de toutes les intercommunalités ayant la compétence Randonnée, afin qu'elles puissent l'enrichir à leur tour. Un beau coup de projecteur pour ce secteur touristique en plein essor, et un nouveau site de référence pour tous les amoureux d'activités de pleine nature !

* Grande randonnée et Grande randonnée de pays

Balcons nord du Canigó : de nouveaux itinéraires de randonnée

Un nouveau parcours de randonnée allant de Millas à Prades (68 km), situé le long des balcons nord du Canigó, est ouvert. Il relie les communes de Millas, Força Réal, Bélesta, Montalba-le-Château, Tarerach, Arboussols-Marcevol, Eus, Moliyg-les-Bains et Prades. Idéal pour découvrir les villages, leur patrimoine, leur artisanat et la diversité des paysages. L'aménagement de cet Itinéraire des belvédères est porté par le Syndicat mixte Canigó Grand Site et a bénéficié de l'appui technique et financier du Département ainsi que d'un financement européen. + d'infos sur balcons-canigo.fr



L'itinéraire des belvédères a été inauguré le 3 février dernier à Marcevol, en présence de Ségolène Neuville, Présidente du Syndicat mixte Canigó Grand Site, de partenaires du syndicat mixte et de nombreux habitants.

« L'urgence alimentaire existe en France »

Depuis le début de la crise liée au Covid-19, le Secours populaire français des Pyrénées-Orientales travaille en partenariat avec le Département pour répondre aux besoins d'urgence, notamment concernant l'aide alimentaire. Rencontre avec Aurélie Robic, Directrice et secrétaire générale du Secours populaire français dans les P.-O.

Madame Robic, comment l'aide alimentaire s'organise dans les P.-O. depuis le début de la crise liée au Covid-19 ?

Avec le confinement, le Département nous a contactés pour nous alerter sur la situation des populations du cœur de ville de Perpignan (St-Jacques et St-Mathieu). Les commerces de proximité étant fermés, la situation devenait très critique pour de nombreux foyers déjà en situation de fragilité. Nous nous sommes donc entendus avec le Département pour organiser sur la place Jean Moulin un centre de distribution de colis alimentaires qui va fonctionner jusqu'à fin juin. Nous avons également mis en place un service de portage à domicile de colis alimentaires. Je remercie d'ailleurs toutes les personnes bénévoles qui



De gauche à droite sur la photo : Aurélie Robic, directrice du Secours populaire français des P.-O. et Hermeline Malherbe, Présidente du Département.

nous ont rejoints et qui ont permis de bien travailler sur le terrain.

La situation s'est-elle stabilisée ? Où en est-on ?

Nous avons enregistré une augmentation d'environ 30 % de personnes aidées. De nouvelles personnes que nous ne connaissions pas au Secours populaire ont eu besoin de notre aide pendant le confinement : des personnes âgées, des artisans, des commerçants, des saisonniers qui n'ont pas pu travailler normalement, des personnes qui travaillent au noir et qui se retrouvent sur le fil du rasoir. En lien avec la Région, nous avons aussi aidé des lycéens boursiers. Ces nouveaux profils sont des alertes très préoccupantes sur les traces que va laisser la

crise sanitaire. La crise économique qui accompagne la crise sanitaire fait plonger beaucoup de familles dans le besoin alimentaire. Vous savez, quand des personnes viennent nous voir pour de l'aide alimentaire, c'est vraiment qu'elles sont dans le rouge ! En général, c'est la dernière solution que les gens choisissent. Il suffit d'un grain de sable pour que la vie de ces personnes bascule, c'est inquiétant pour l'avenir.

D'où proviennent les colis que vous distribuez ?

Nous fonctionnons essentiellement avec le Fonds européen d'aide aux plus démunis (dotations de l'Union européenne). D'ailleurs, nous avons épuisé nos stocks. Il faut absolument que le gouvernement se batte pour

maintenir ce Fonds sans quoi nous ne pourrions pas continuer. Nous travaillons aussi grâce aux dons des entreprises locales, des supermarchés. Et aussi grâce à la Région qui a mis en place une opération « Bien manger pour tous » qui permet à nos bénéficiaires d'avoir des aliments frais et en même temps, c'est une bonne opération pour les producteurs locaux qui ont besoin d'écouler leurs stocks de marchandises. En lien avec le CROUS, nous avons aussi distribué des kits d'hygiène courant mai et juin à destination d'une centaine d'étudiants,

Pour vous, que révèle cette crise ?

Beaucoup de personnes en France vivent mal, elles survivent. Les écarts se creusent. Il faut arrêter de penser que les pauvres coûtent cher à la société. Les dépenses sociales ne représentent qu'une infime partie du budget de l'État. Si nous voulons vivre bien, tous ensemble, nous devons voir plus loin et permettre à chacun de vivre dignement. Dans la nouvelle programmation européenne qui est actuellement discutée, il faut que les dotations dévolues à l'aide alimentaire d'urgence soient maintenues voire augmentées au regard de la situation, ce n'est pourtant pas le cas dans les échos que nous en avons. Nous avons besoin que l'ensemble de nos élus et représentants le clament haut et fort.

Le Secours populaire a besoin de soutien ! Pour faire un don :

> **par chèque** au Secours populaire français - 16 avenue de Ancien Champ-de-Mars à Perpignan

> **par internet**, rubrique « Faire un don » sur : www.secourspopulaire.fr en précisant le département des Pyrénées-Orientales

Pour toute question : contact@spf66.org / 06 10 71 00 82

À noter : votre don ouvre droit à une réduction d'impôt.

Bon à savoir

Dans le cadre de l'accompagnement scolaire et de l'enseignement à distance mis en place depuis le début de la crise liée au Covid-19, le Département a mis des tablettes numériques à disposition de familles aidées par le Secours populaire des Pyrénées-Orientales.

Priorité à la culture !

Si le coronavirus a contraint à la fermeture temporaire de certains lieux culturels, le Département s'est attaché à proposer une offre alternative, et organiser le report d'événements à la rentrée.

Pandémie de coronavirus oblige, l'offre culturelle départementale a été quelque peu bouleversée ces dernières semaines. Alors, le Département a misé sur l'innovation pour poursuivre sa mission de service public, et permettre l'accès à la culture pour tous : « Ainsi, nous avons souhaité mettre à disposition de tous les habitants la plateforme culturelle en ligne mediatek66. Elle permet à tous, et jusqu'au 30 juin, de consulter gratuitement des livres, des films, des ressources d'autoformation ou la presse en ligne, ainsi qu'un espace jeunesse », explique la responsable de la Médiathèque départementale. Pour l'heure, les médiathèques et les bibliothèques qui ont rouverts fonc-

tionnent soit avec un service de drive, de portage à domicile ou avec une ouverture partielle des services et des collections. En parallèle, le Département a tenu à proposer l'accès à ses sites culturels fermés pendant



le confinement, de façon innovante : des visites virtuelles ont offert une immersion au Château royal de Collioure ou au Palais des rois de Majorque, où il a été possible de visiter la grande exposition consacrée au

Grenat depuis chez soi. À partir du 15 juin, vous pourrez de nouveau visiter le Château royal de Collioure, le Palais des rois de Majorque et le Prieuré de Serrabona qui rouvriront leurs portes (voir les conditions en page 7). Côté festivals et spectacles, si Été 66 et la Fête du Livre Vivant ne pourront pas se tenir

cet été, le Département travaille à proposer d'autres rendez-vous théâtre et musique au second semestre. Certains spectacles vivants, initialement programmés dans le cadre des manifestations estivales, seront proposés dans les bibliothèques et salles communales du territoire à la rentrée dans le cadre de la tournée « Tous au spectacle ».

La Fête de la nature est reportée aux 10 et 11 octobre, et les visites d'atelier d'artistes locaux dans le cadre de « Balade en terres d'artistes » auront lieu les 26 et 27 septembre.

**À votre service,
à votre écoute**

Familles, seniors, acteurs associatifs,
personnes handicapées... le Département
vous informe au quotidien.

Maison des sports

Rue René Duguay Trouin
Perpignan
Tél. 04 68 52 98 30
Horaires : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h,
du lundi au vendredi, toute
l'année. Le Centre sport santé,
destiné aux associations et
clubs conventionnés avec le
Département, ouvre le 27 juillet.
Visites médicales sur rendez-
vous au 04 68 57 40 50.

Espace Info énergie

Ancien Hôpital militaire
32, rue du Maréchal Foch
Perpignan. Accueil uniquement
sur rendez-vous.
Tél. 04 68 85 82 18
eie.66@cd66.fr

**Maison départementale
des personnes handicapées
MDPH**

Site Christian Bourquin
30, rue Pierre Bretonneau
Perpignan
Tél. 04 68 39 99 00
mdph66@cd66.fr

**Direction de la vie associative
pour les associations et
les citoyens** (demandes de
subvention, bénévolat, vie
associative...)

Permanence téléphonique : les
lundis, mardis, jeudis après-
midi de 14 h à 16 h 30 et les
mercredis et vendredis matin de
9 h à 11 h 30.
Tél. 04 68 85 89 92.
Contact : pass66@cd66.fr
www.pass66.fr

**Médiathèque départementale
des P.-O. Claude Simon**

5, avenue de la Côte Vermeille à Thuir
Tél. 04 68 53 44 82
bdp66@cd66.fr

Archives départementales

74, avenue Paul Alduy
Perpignan
Tél. 04 68 85 84 00
archives@cd66.fr
Pour l'heure, ouverture
uniquement pour les
professionnels et les chercheurs
scientifiques sur rendez-vous.
Service archéologie :
archeologie@cd66.fr

Routes

État des routes, chantiers
gestion du trafic, numéro
d'alerte.
Serveur vocal : 04 68 38 12 05



L'équipe du CAUE 66 à Perpignan.

Des conseils en architecture pour tous avec le CAUE 66

Vous souhaitez acheter un terrain ou aménager un jardin, un patio ? Vous avez un projet de construction, d'extension ? Vous souhaitez un conseil pour la rénovation énergétique d'un bâtiment, la création d'un gîte rural ou d'un bâtiment agricole ? Le CAUE 66, Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et d'Environnement, est là pour vous aider. Service public de proximité, le CAUE a pour mission de conseiller les élus, les professionnels, les particuliers... dans la préparation de leurs projets d'amélioration du cadre de vie en les accompagnant, les conseillant, les informant notamment des innovations et des évolutions du cadre législatif. Le CAUE 66 est aussi un centre de documentation pour les étudiants et les professionnels. Créé par le Département, dans le cadre de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1979 et présidé par Marie-Pierre Sadourny, le CAUE 66 vous accueille au 11, rue Bastion Saint-François à Perpignan. Tél. 04 68 34 12 37. E-mail : contact@caue66.fr + d'infos sur caue66.fr

**La Maison sociale de proximité
proche de chez vous**

Ouvert du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

MSP DE LA VALLÉE DE L'AGLY

74, rue Émile Zola - Rivesaltes
Tél. 04 68 64 26 29

**Antenne à Saint-Laurent-de-la-
Salanque**

11, av. Joffre
Tél. 04 68 28 68 68
Accueil téléphonique et
physique le matin de 9 h à 12 h
tous les jours, sauf le mercredi.
Fermeture l'après-midi jusqu'à
2 juillet selon l'évolution de la
situation sanitaire.

MSP DE PERPIGNAN

MSP Perpignan Nord
164, av. Maréchal Joffre
Perpignan
Tél. 04 68 08 38 00

MSP Perpignan Sud

Ancien Hôpital militaire
32, av. du Maréchal Foch
Perpignan
Tél. 04 68 86 69 00

Antenne de Saint-Martin

18, allée de Bacchus - immeuble
Le Montserrat
Tél. 04 68 68 48 30
mmsud@cd66.fr
mspnord@cd66.fr

MSP DE LA VALLÉE DE LA TÊT

MSP Cerdagne-Capcir
28, avenue d'Espagne
Font-Romeu
Tél. 04 68 30 19 58

MSP Conflent

32, av. Pasteur - Prades
Tél. 04 68 96 68 00

MSP Aspres-Ribéral

19, av. Amiral Nabona - Thuir
Tél. 04 68 53 69 55

MSP DE LA VALLÉE DU TECH

MSP Vallespir
25, av. François Mitterrand
Céret
Tél. 04 68 87 50 80

MSP Côte Vermeille

2, bd Édouard Herriot
Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 35 10

RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES DES ANTENNES SUR leDépartement66.fr



18 **POMPIERS**

119 **CELLULE
ENFANCE
EN DANGER**

Votre info logement avec l'ADIL**Le logement pendant l'état d'urgence sanitaire**

Depuis le 17 mars 2020, 129 textes ont été publiés dont certains en lien direct avec le logement : rapports locatifs, déménagements, impayés de loyer, trêve hivernale, déclaration de revenus, troubles de voisinage, prorogation de délais, copropriété, construction, accession à la propriété, signature électronique devant notaire, amélioration de l'habitat, urbanisme... Depuis le début du confinement, l'équipe de l'ADIL a ainsi répondu à plus d'un millier de personnes sur ces différents sujets. Vous pouvez contacter l'ADIL 66 pour une consultation juridique personnalisée, neutre et gratuite. Présidée par Toussainte Calabrese, l'ADIL 66 se situe 2 rue Pierre Dupont à Perpignan. Tél. 04 68 52 00 00 / contact@adil66.org / www.adil66.org

**À visiter, à découvrir****Les sites historiques du Département****Palais des rois de Majorque**

Rue des Archers - Perpignan
Tél. 04 68 34 96 26 /
04 68 34 64 93

guides.prm@cd66.fr
À partir du 15 juin : réouverture
totale du site. Port du masque
et sens de visite obligatoires.
Jauge limitée

Prieuré de Serrabona

Boule d'Amont
Tél. 04 68 84 09 30
utilisateurserrabonne@cd66.fr
À partir du 15 juin : réouverture
totale du site. Port du masque
et sens de visite obligatoires.
Jauge limitée.

Château royal de Collioure

Quai de l'Amirauté - Collioure
Tél. 04 68 82 06 43
chateaudecollioure@cd66.fr

À partir du 15 juin : réouverture
totale du site. Port du masque et
sens de visite obligatoires. Jauge
limitée.

Chapelle Notre-Dame-des-Anges

32, rue du Maréchal Foch
Perpignan - Tél. 04 68 34 96 26.
Ouverture : uniquement sur
rendez-vous, à partir du 15 juin
de 10 h à 17 h, 48 heures avant
la date de visite souhaitée. La
chapelle n'est ouverte à la visite
que sur réservation ou
dans le cadre des expositions

du Centre de conservation et
de restauration du patrimoine.
Fermeture : samedi et dimanche.
Port du masque obligatoire.

Maison de la Catalanité

place Joseph Sébastien Pons
Perpignan - Tél. 04 68 08 29 35
Ouvert de 9 h à 12 h et de 12 h 30
à 17 h. Ouvert le 3^e samedi
du mois. Fermé : jours fériés,
samedi et dimanche. Les
jours d'ouverture pouvant
exceptionnellement varier, il est
recommandé de se renseigner
avant toute visite. À partir du 15
juin : réouverture de l'exposition.
Port du masque et sens de visite
obligatoires. Jauge limitée

Les sites naturels du Département**Site classé
du lac des Bouillouses**

Rens. au 04 68 04 24 61

**Réserve naturelle régionale
de Nyer**

Rens. au 04 68 97 05 56

**Réserve naturelle marine
de Cerbère-Banyuls**

Rens. au 04 68 88 09 11

**Site naturel départemental
des Dosses**

Rens. au 04 68 85 82 38

Site du lac de la Raho

Rens. au 04 68 08 29 30

Site du plan d'eau sur l'Agly

Rens. au 04 68 08 29 30

Grand site de l'Anse de Paulilles

Le site est ouvert tous les jours,

jusqu'au 31 août, de 9 h à 20 h.

Les toilettes sont désinfectées
toutes les deux heures. La
maison de site : de 9 h à 12 h
et de 14 h à 19 h, jusqu'au 30
septembre. L'atelier des barques
est ouvert de 9 h à 12 h et de
14 h à 17 h. Fermé les week-ends
et les jours fériés. Sur la RD 914
à Port-Vendres.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR leDépartement66.fr

Ces textes sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs. L'Assemblée départementale est représentée par 34 membres. Elle est composée de 3 groupes : Groupe PS et apparentés : D. Beffara, T. Calabrese, C. Chivilo, M. Garcia-Vidal, R. Garrabé, H. Malherbe, M. Moly, S. Neuville, R. Olive (Président du groupe), R. Olive, M. Parra-Joly, R. Martinez, A. Reynal, M. Rolland, J. Roque, M.-P. Sadourny / Groupe PCF : L. Beuze, F. Fiter (Présidente du groupe), N. Garcia, R. Lacapère, E. Pugno / Groupe Union républicaine de la droite et du centre 66 : J. Anglade, A. Barrere, A. Brunet, J. Castex, J.-L. Chambon, T. Del Poso, H. Josende, N. Pique, R. Puly-Belli, J. Sol (Président du groupe), R. Vila

Tribune libre**Groupe Socialiste et Apparentés****Depuis le début de la crise, les collectivités locales sont mobilisées pour répondre aux besoins urgents et essentiels de la population.**

Sous l'impulsion de la Majorité, les services du Département ont rapidement répondu présents, renforçant leurs missions et jouant aussi un rôle clé dans la mise en place de nouveaux dispositifs dont les centres de consultations COVID-19. Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs, l'ensemble des agents qui ont permis de réaliser tout cela. Le service public départemental a prouvé encore une fois qu'il est indispensable à notre société, au plus près de nos concitoyens, solidaire, au quotidien et dans la proximité. Quand certains voient le service public comme uniquement une dépense, quand certains imaginent même en tirer une rentabilité, et bien nous considérons qu'il est la recette à une crise sanitaire, économique et sociale comme celle que nous traversons. Le plan d'investissement de 500 millions d'euros voté par le Département en 2019 renforce ce service public départemental car il va mailler l'ensemble du territoire de nouveaux équipements. Le déploiement du Très haut débit en fait partie et la crise démontre qu'Internet doit être accessible à tous. Les élus du groupe Socialistes et apparentés seront toujours les premiers défenseurs du service public car il est le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas. Le service public départemental est là pour toutes et pour tous. E-mail : ps.apparentes@cd66.fr

Groupe PCF

Après la crise sanitaire, la crise sociale ! Depuis des semaines, l'entraide s'organise spontanément un peu partout pour pallier la vie chère et les pertes de salaires ou d'emplois. Notre Département a, lui aussi, joué pleinement son rôle d'acteur de la Solidarité. Mais, une fois de plus, nous nous sentons bien seuls face à un gouvernement qui contribue à l'augmentation des inégalités. Nous continuerons à nous battre pour que soient prises toutes les mesures en faveur des plus démunis. Actu : Facebook : Elu.e.s communistes du Département 66

Groupe Union Républicaine de la Droite et du Centre 66**Le Conseil départemental en pleine forme financière... pendant que le Département se meurt économiquement et socialement !**

Les P.-O., c'est bien connu, sont une terre de contrastes : ainsi en est-il de celui affichant l'excellente santé financière du CD66, qui tranche avec la situation sociale de notre Département, que les indicateurs en matière de chômage et de taux de pauvreté placent en tête des territoires les plus meurtris. Mais apparemment, il n'y a guère que notre groupe d'Elu.e.s d'opposition qui s'en émeut ; car du côté de la Majorité départementale PS/PC, émerge plutôt une autosatisfaction, drapée dans les vertus d'un niveau d'investissement qualifié « d'important », car supérieur à celui des Départements de même strate de population... Ce que la majorité d'Hermeline MALHERBE ne comprend pas, c'est qu'au vu des besoins sociaux actuels et à venir des P.-O. ainsi que des retards d'équipements accumulés : ce n'est pas seulement un "niveau important" d'investissements qu'il nous faut : c'est d'un plan INEDIT d'investissements, jamais atteint pour booster réellement toute notre Economie locale... et là, on est encore et toujours loin du compte !

Prenons nos vacances dans les PO

Accompagner le tourisme et les loisirs, c'est soutenir l'emploi local.

Hermeline MALHERBE
Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

nosvacancesdanslesPO.fr

Pyrenées Méditerranée en Pays Catalan

Cet été, profitons-en pour redécouvrir toute la variété de nos paysages, de notre patrimoine, de notre culture et de notre gastronomie ! C'est l'impulsion que le Département a souhaité donner par cette campagne de communication, créée en lien avec l'Agence de Développement Touristique et ses partenaires. L'occasion de soutenir les acteurs du secteur du tourisme et des loisirs, et donc l'emploi local. Pour aider les professionnels du tourisme et des loisirs à satisfaire vos attentes, vous êtes invités à répondre à un questionnaire sur le site de l'Agence de Développement Touristique

tourisme-pyreneesorientales.com/nos-vacances-dans-les-po

Cette campagne de communication sera déclinée de diverses manières dans les jours qui viennent.



RECETTE

Le gratin d'abricots

Ingrédients (pour 6 personnes)

- 12 abricots
- 1 œuf
- 250 g de mascarpone
- 125 g de poudre d'amandes
- 80 g de sucre roux
- 60 g de farine
- 1 noix de beurre

Laver, couper, dénoyauter les abricots et les disposer dans un plat beurré côté bombé sur le dessus. Fouetter le mascarpone avec l'œuf, la farine, le sucre roux et la poudre d'amande. Puis, verser la préparation sur les abricots et enfourner 25 minutes à 180°. Vérifier la cuisson à l'aide d'un couteau. Laisser tiédir avant de servir accompagné d'un verre de muscat de rivesaltes bien frais !

CATALÀ

- CAT -

Un nou portal cap al català

L'Oficina Pública de la Llengua Catalana (OPLC) acaba de posar en línia una plataforma de recursos al voltant de la llengua. És una de les primeres accions d'aquest organisme per contribuir a fer viure el català a Catalunya Nord.



Acabeu d'arribar als Pirineus Orientals i teniu ganes de descobrir la llengua catalana? El vostre mainatge està inscrit en una escola catalana i també voleu aprendre? El nou lloc de l'Oficina Pública de la Llengua Catalana és per a vosaltres! « És un intent d'inventariar i de coordinar tots els recursos sobre la llengua que existeixen a Catalunya Nord, explica el director Pierre Lissot. Hem adoptat una presentació pedagògica que destaca tant el català com el francès, perquè moltes persones interessades no parlen la llengua amb fluïdesa. » Aquesta plataforma de recursos, juntament amb una pàgina de Facebook centrada en les actualitats en relació amb la llengua catalana, us ajudarà per exemple a trobar contes per als vostres nins i nines, pel·lícules traduïdes, tallers en una associació a prop de casa vostra, fitxes de vocabulari a descarregar... L'objectiu és de donar més visibilitat

a l'oferta disponible, i així fer-la més accessible. Aquesta acció és una de les primeres de l'OPLC, dels membres fundadors* de la qual forma part el Departament, i que té com a objectiu afavorir la difusió, la promoció i l'ús de la llengua. Després d'una primera Assemblea General constitutiva el setembre del 2019, la del març passat va llançar un pla d'accions centrat en la comunicació. Noves iniciatives entorn de l'aprenentatge de la llengua són també en preparació.

* L'OPLC és una Agrupació d'interès públic que reuneix la Regió, el Departament, l'Estat, la Vila de Perpinyà, la Universitat de Perpinyà Via Domícia i el Sioccat (Sindicat intercomunal per a la promoció de les llengües occitana i catalana, que aplega 120 municipis).

Per accedir a la plataforma:

oplcat.eu

- FR -

Un nouveau portail vers le catalan

L'Office Public de la Langue Catalane (OPLC) vient de mettre en ligne une plateforme de ressources autour de la langue. C'est l'une des premières actions de cet organisme pour contribuer à faire vivre le catalan dans le département.

Vous venez d'arriver dans les Pyrénées-Orientales et vous avez envie de découvrir le catalan ? Votre enfant est inscrit dans une école catalane et vous voulez aussi apprendre ? Le nouveau site de l'Office Public de la Langue Catalane est fait pour vous ! « C'est une première d'essayer de recenser et de coordonner toutes les ressources sur la langue qui existent en Catalogne Nord, explique le directeur Pierre Lissot. Nous avons adopté une présentation pédagogique qui met en avant autant le catalan que le français, car beaucoup de personnes intéressées ne parlent pas couramment la langue. » Cette plateforme de ressources, accompagnée d'une page Facebook centrée sur les actualités en lien avec la langue catalane, vous aidera par exemple à trouver des contes pour vos enfants, des films traduits, des ateliers dans une association près de chez vous, des fiches de

vocabulaire à télécharger... L'objectif est de donner davantage de visibilité à l'offre disponible, et ainsi la rendre plus accessible. Cette action est l'une des premières de l'OPLC, dont le Département fait partie des membres fondateurs*, et qui vise à favoriser la diffusion, la valorisation et l'usage de la langue. Après une première Assemblée générale constitutive en septembre 2019, l'AG de mars dernier a lancé un plan d'actions axé sur la communication. De nouvelles initiatives autour de l'apprentissage de la langue sont également en préparation.

* L'OPLC est un Groupement d'intérêt public réunissant la Région, le Département, l'État, la Ville de Perpignan, l'Université de Perpignan Via Domitia et le Sioccat (Syndicat intercommunal pour la promotion des langues occitane et catalane, qui rassemble 120 communes).

Pour accéder à la plateforme

oplcat.eu